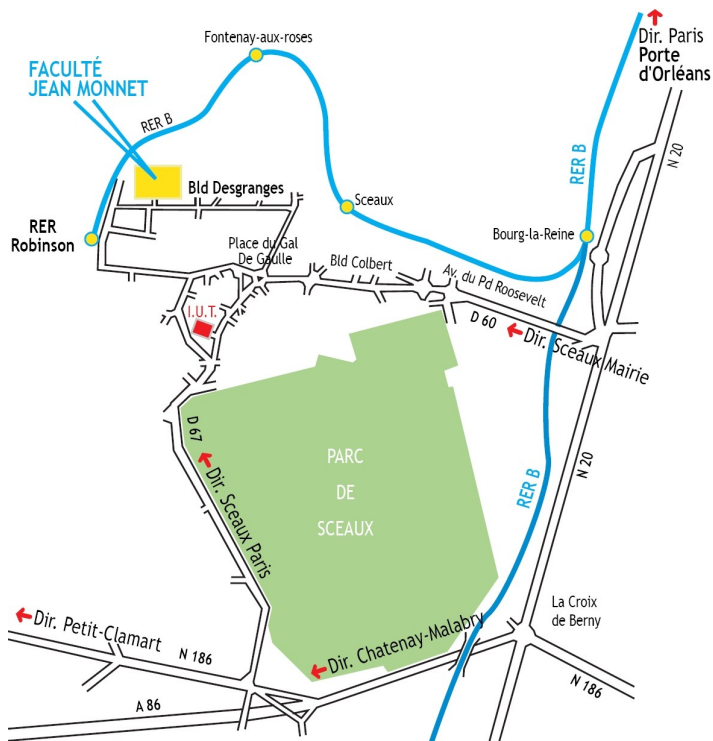


Comité d'organisation : Joseph Aspiro Sedky, Fatma Balegh, Chloé Bertrand, Raphaël Brett, Guillaume Delmas, Martin Guillou, Dorian Guinard, Anne Michel, Sébastien Robbe et Noé Wagener.

Informations pratiques :

- La participation à la journée d'étude est gratuite.
- Inscription obligatoire auprès de Noé Wagener (noe.wagener@u-psud.fr).
Prière de confirmer votre participation au déjeuner offert.
- Renseignements et bulletin d'inscription disponibles sur le site <http://iedp.u-psud.fr>.

Accès :



Transports en commun :

- RER B, Gare de Robinson.
- Bus : 128, 179, 192, 194, 195, 294, 390, 395, 595.

Violence et droit

Journée d'étude des jeunes chercheurs

Institut d'Études de Droit Public

Vendredi 18 novembre 2011

Faculté Jean Monnet – Université Paris-Sud 11

54, boulevard Desgranges – 92330 Sceaux

Salle Georges Vedel

8h45 : Accueil des participants

9h : Début des travaux

Accueil

Camille Broyelle, professeur de droit public à l'Université Paris-Sud XI,
directrice de l'IEDP

Présentation

Guillaume Delmas, doctorant en droit public à l'Université Paris-Sud XI

La violence du droit
Matinée sous la présidence d'Olivier Cayla, directeur d'études à
l'EHESS

9h15 : La violence au fondement du droit

La violence du droit entre moyen légitime et contradiction dans les termes : une réflexion sur la sanction juridique à partir de Thomas Hobbes

Eleonora Bottini, doctorante en théorie du droit à l'Université Paris Ouest
Nanterre La Défense

Penser la violence du droit : l'héritage de Robert Cover

David Moffette, doctorant en sociologie du droit à York University,
Toronto (Canada)

10h15 : Pause

10h30 : La pérennité de l'État face à la violence

L'État de droit face à l'état d'exception : violence et pouvoirs constitutionnels de crise

Vincent Souty, doctorant en droit constitutionnel comparé à l'Université
Paris III Sorbonne Nouvelle

La perspective pluraliste du droit dans des contextes violents

Diana Villegas Santiago, doctorante en sociologie du droit à l'Université
Paris II Panthéon-Assas

Le critère de la violence dans la définition de l'infraction politique

Vissarion Giannoulis, doctorant en droit privé et sciences criminelles à
l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, avocat au barreau d'Athènes

12h : Déjeuner

Le droit de la violence

**Après-midi sous la présidence de Danièle Lochak, professeur émérite
de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense**

14h : Régulation de la violence par le droit

Définir la violence ? Réflexions autour des projets de réforme du droit des contrats

Nicolas Kilgus, doctorant contractuel en droit privé à l'Université de
Strasbourg

Les violences psychologiques : une avancée dans le traitement de la violence conjugale ?

Marine Airiau, doctorante en droit privé à l'Université de Strasbourg

Le juge civil confronté aux violences au sein du couple

Anna Matteoli, doctorante en droit privé à l'Université de Strasbourg

15h30 : Pause

15h45 : Instrumentalisation de la violence par le droit

Éléments de réflexion autour de l'infraction violente en milieu carcéral

Anne Simon, doctorante contractuelle en droit pénal comparé à l'Université
Paris I Panthéon-Sorbonne

*L'hospitalisation sous contrainte administrative ou l'expression typique de la violence
institutionnelle sur la personne*

Laurent Friouret, avocat au barreau de Castres

**16h45 : Conclusion des travaux par Jean-Pierre Dubois, professeur de droit
public à l'Université Paris-Sud XI**

17h15 : Apéritif de clôture

Les interventions seront suivies d'un débat avec les participants.